

Societe de tir de la ville de Delemont
Section pistolet - case postale 924 - 2800 Delemont

39eme tir au pistolet de Delemont

|

Stand de tir Bambois a Delemont

Date/heures de tir:

Jeudi	30. avril 2020	09 00-12 00
		13 30-17 00
Vendredi	1. mai 2020	17 30-19 30
Samedi	2. mai 2020	09 00-12 00
		13 30-17 00

Concours individuel et de groupes

Bienvenue a Delemont

Chers camarades tireurs,

Pour son 37eme tir de Delemont, la societe de tir de la ville de Delemont, Section pistolet, a le plaisir de vous accueillir dans la capitale jurassienne.

A l'occasion de votre passage, vous pourrez vous restaurer a notre cantine.

D'avance, nous vous souhaitons une cordiale bienvenue, une bonne chance ainsi qu'un bon tir. **GPS:** 47°22'32.5"N 7°20'22.E

Willkommen in Delsberg

Liebe Schützenkameraden,

Sie sind zum 39. Schiessen der Pistolensektion, der Schützengesellschaft "Stadt Delsberg" herzlich willkommen! Die Hauptstadt des Kantons Jura erwartet Euch.

Warme und kalte Küche erwartet Sie in unserem Schützenhaus.

Wir heissen Sie zu unserem Anlass herzlichst willkommen und wünschen Ihnen viel Glück und Gut-Schuss. **GPS:** 47°22'32.5"N 7°20'22.i"E

Dispositions generales

- Participants :** Les sociétés affiliées à la FST peuvent inscrire un nombre illimité de tireurs licenciés. Les tireurs possédant une licence B peuvent prendre part à ce tir, pour autant que leur société de base n'y participe pas.
- Groupe :** Le groupe est composé de 5 tireurs qui effectuent (e) programme de tir à 50 mètres.
- Inscriptions :** Réservation et command© des passes auprès de Riat Joseph, Borbet 18, 2950 Courgenay, jusqu'au 20 avril 2018 ou sur place. Courriel pistoletvd@bluewin.ch
- Mutations :** Au bureau des inscriptions et avant le tir. Un tireur ne peut figurer que dans un seul groupe.

Armes :	<u>Categories</u>	<u>Armes</u>	Abreviations
		Pistolets 50m	PL
Distance :	50 m [A Pistolets à percussion annulaire	PPA
		B Pistolets d'ordonnance	PO
Distance:	25 m i.	C Pistolets à percussion central©	PPA & PPC
		E Pistolets d'ordonnance	PO

- Munition :** La munition d'ordonnance sera vendue avec la passe pour le tireur au PO.
- Rangeurs :** Selon le dépôt de la feuille de stand auprès du secrétaire de tir.
- Remarques:** Toutes les réclamations sent à adresser au Comité de tir le jour de la manifestation. Pour le surplus, font régies, les prescriptions de la FST, valable des 01.05.2016. Les prix de groupe, individuels et la liste des résultats seront envoyés au chef de groupe. Le chef de groupe est le premier tireur figurant sur la feuille d'inscription.
- Assurances :** Tous les participants sont assurés selon les dispositions de l'USS. Les assurés renoncent à toutes autres prétentions envers l'organisateur.
- Paiement prix 50 m :** Les prix de groupes et individuel seront versés en espèces. Une adresse de paiement sera mentionnée sur la feuille d'inscription ou un bulletin de versement sera remis à (organisation).

Classement combine :	Aux 10 premiers tireurs qui ont effectué les tirs aux 2 distances, à (addition des passes 50 mètres et 25 mètres).		
Prix individuel:	1er cartes couronnées a	CHF	10 00
	2eme cartes couronnées a	CHF	10 00
	Seme cartes couronnées a	CHF	10 00
	4/6eme cartes couronnées a	CHF	10 00
	7/1 Oeme carte couronne a	CHF	10.00
Autorisation	Ce plan de tir est approuvé par la FJT qui donne (autorisation d'effectuer le tir.		

Programme de tir a 25 metres

Cible Vitesse

Cible :	Vitesse 25 m - FST/ISSF				
Programme :	2 coups d'essais en 30"				
	3 series de 5 coups en 30", marques apres chaque serie.				
Finance ;	CHF 20.00	CHF 24.50,	avec munitions		
	CHF 15.00	CHF 19.50,	avec munitions (JUNIOR U21)		
Armes :	Cat D	Cat. E			
	(PPA ET PPC)	Pistolets d'ordonnance (PO)			
Distinction :	Carte couronne a CHF 10.00 ou pot de miel				
			E/S	V/J	SV/JJ
	Cat. D	PPA/PPC	139	136	133
	Cat. E	OP	133	130	127
Classement: Individuel :	A l'addition des 15 coups, en cas d'egalite de points, par les meilleurs coups de tout le programme, (sans coups d'essais) ensuite par rage				